

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7281986301

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Président, Patrick LELIEVRE, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7281986301>

Cette annonce a été mise en ligne le **16 février 2022** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution aux termes d'un acte reçu par Maître Nicolas TEXEREAU, notaire associé de la société NEOLIA Notaires, dont le siège est situé à CHOLET (Maine-et Loire), 28 Avenue du Maréchal Foch, le 11 février 2022, de la société civile dont les caractéristiques sont :

Dénomination sociale : SC FAMILLE CHOURAQUI Siège social : 53 Boulevard du Roi René – 49000 ANGERS Durée : 99 années. Objet social : La propriété, la gestion, l'administration, la location, la mise à disposition gratuite au profit d'un ou plusieurs associés, l'exploitation de tous immeubles bâtis ou non bâtis, de tous biens et droits immobiliers dont elle peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement ;

Eventuellement et exceptionnellement :le cautionnement hypothécaire des immeubles, biens et droits immobiliers appartenant à la société pour garantie des emprunts qui pourraient être contractés directement par les associés eux-mêmes, à la condition que ces emprunts aient pour objet l'acquisition, la construction ou l'amélioration des immeubles, biens et droits immobiliers appartenant à la société ;

L'aliénation de ceux des immeubles, biens et droits immobiliers devenus inutiles à la société ;

Pour la réalisation de cet objet ou pour faciliter celui-ci, la société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations, notamment acquisition, construction, constitution d'hypothèques ou toutes autres sûretés réelles sur les biens sociaux, dès lors que ces actes et opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet ;

La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, la

souscription de contrats de capitalisation, la prise d'intérêts et la participation par voie de souscription ou d'acquisition dans toutes sociétés civiles et commerciales, la gestion de titres de participations ;

Et ce, soit au moyen de ses capitaux propres, soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi qu'à l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement

Capital social : 700.000,00 €.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le premier gérant de la société est Monsieur Jean-Claude CHAROUQUI, demeurant à 53 Boulevard du Roi René – 49000 ANGERS.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de ANGERS.

Pour avis

Le notaire.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Patrick LELIEVRE
Président de Médialex

